

**MÉMOIRE PRÉSENTÉ
DANS LE CADRE DU FORUM DES GÉNÉRATIONS**

**CAMPUS NOTRE-DAME-DE-FOY
SAINT-AUGUSTIN-DE-DESMANURES**

**PAR
LA CORPORATION SPORTS-QUÉBEC**



***LE SPORT ET L'ACTIVITÉ PHYSIQUE
POUR QUE LE QUÉBEC SE PORTE MIEUX!***

12, 13 ET 14 OCTOBRE 2004

TABLE DES MATIÈRES

PRÉAMBULE	3
INTRODUCTION	4
CHAPITRE 1 : UN QUÉBEC À PRÉSERVER POUR TOUTES LES GÉNÉRATIONS	5
CHAPITRE 2 : LES CHANGEMENTS DÉMOGRAPHIQUES : UN DÉFI QUI NOUS CONCERNE TOUS	7
2.1 LES CHANGEMENTS DÉMOGRAPHIQUES QUI AFFECTENT LE RÉSEAU SPORTIF	7
2.2 POUR AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE DES CITOYENS : AMÉLIORER LEUR ÉTAT	7
2.3 DEUX OFFRES DE PARTENARIAT	10
CHAPITRE 3 : LES FINANCES PUBLIQUES : UN DÉFI D'ÉQUITÉ ENTRE LES GÉNÉRATIONS	11
3.1 LE POIDS SOCIO-ÉCONOMIQUE DU SPORT	11
3.2 QUELQUES PISTES DE SOLUTION POUR LES PROCHAINES GÉNÉRATIONS	13
CONCLUSION : DES ENJEUX INCONTOURNABLES POUR TOUS	16
4.1 LA SANTÉ : UNE POPULATION EN SANTÉ, DES SERVICES ACCESSIBLES ET DE QUALITÉ	16
4.2 L'ÉDUCATION : L'ÉDUCATION ORIENTÉE VERS LA RÉUSSITE	16
4.3 L'ÉCONOMIE : UN POTENTIEL ÉCONOMIQUE À RÉALISER PLEINEMENT	16
4.4 LES RÉGIONS : L'AUTONOMIE ET LE DÉVELOPPEMENT DES RÉGIONS	17
4.5 LA FAMILLE ET LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL : L'ÉPANOUISSEMENT DE LA FAMILLE ET LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL	17
4.6 L'IDENTITÉ DU QUÉBEC, SA CULTURE	18

Dans ce mémoire, pour faciliter la lecture et sans discrimination, le générique masculin englobe le féminin et le masculin.

PRÉAMBULE

Sports-Québec intervient au Forum des générations en tant que joueur important sur l'échiquier sportif québécois tant par son membership que par l'ensemble des mandats qui lui sont confiés.

Corporation privée sans but lucratif, Sports-Québec regroupe et représente 63 fédérations sportives provinciales et 17 Unités régionales de loisir et de sport qui, par leur structure bénévole et permanente, contribuent au développement du sport et au soutien de l'élite. Sports-Québec repose également sur un membership constitué de représentants des milieux municipal, socio-économique et de l'éducation, ces différentes entités étant étroitement reliées à la pratique sportive.

Sports-Québec tire son mandat de représentation du cadre d'intervention gouvernementale en sport et de la volonté de ses membres d'exprimer les besoins de la communauté sportive à toutes les tribunes importantes d'influence et sur tous les sujets affectant directement l'évolution du système sportif.

Chacune des fédérations est à la tête d'un vaste réseau comprenant les associations régionales et les clubs locaux; les actions concertées de ces différentes instances convergent toutes vers les athlètes, de l'étape d'initiation à la compétition à celle du cheminement vers l'excellence. À travers le réseau de ses membres, fédérations et Unités régionales, et par ses programmes, Sports-Québec chapeaute l'organisation du sport au Québec où:

- plus de 2 000 000 de Québécois non-membres d'une fédération pratiquent un sport;
- près de 800 000 personnes pratiquent un sport fédéré et sont affiliées à une fédération;
- plus de 400 000 jeunes pratiquent un sport en milieu étudiant;
- plus de 60 000 personnes agissent comme entraîneurs ou instructeurs sportifs;
- plus de 600 000 personnes agissent bénévolement en organisation sportive;
- plus de 3 000 athlètes québécois constituent le haut niveau.

Sports-Québec intervient principalement dans les domaines suivants:

- en matière de **représentation**, elle défend les intérêts de ses membres dans les dossiers collectifs;
- en développement sportif, elle assume la coordination du programme des **Jeux du Québec** et assure la concertation de tous les intervenants requis pour leur réalisation;
- en plus de coordonner des programmes de **bourses aux athlètes**, elle reconnaît l'excellence sportive en organisant annuellement le **Gala Sports-Québec** qui permet d'honorer les athlètes et artisans du sport les plus performants;
- dans le domaine de la formation, Sports-Québec soutient les entraîneurs, principaux artisans du succès des athlètes, par la coordination du **Programme national de certification des entraîneurs (PNCE)**;
- elle agit en matière de **financement** à la fois pour sa propre gestion et pour soutenir ses membres. La Corporation doit développer et réaliser des programmes de financement et des services de soutien (communications, services techniques et d'expertise) au profit de l'organisme et des collaborateurs. Elle sollicite particulièrement l'intervention des entreprises privées en tant que commanditaires de ses différents programmes. De plus, elle organise annuellement l'Ordre des Jeux du Québec et l'Omnium de golf Sports-Québec, deux activités de financement destinées à la communauté d'affaires.

INTRODUCTION

Aux fins des présentes, le sport doit être considéré dans sa globalité, sans distinction des objectifs de celui ou de celle qui le pratique, quelque soit ses aptitudes et ce, à quelque niveau de pratique qu'il se situe: initiation, récréation, compétition, excellence. Le sport fait donc appel à la notion d'activités physiques, comme le jogging ou les randonnées cyclistes, mais exclue cependant les activités de plein air où l'effort physique n'apparaît pas comme un élément important, comme le camping ou la pêche.

De plus, Sports-Québec adopte une approche non discriminante du sport et des pratiquants, en termes de sexe, de race, de classe sociale et d'aptitudes. En ce sens, les énoncés et recommandations sont valides pour toutes les clientèles, incluant celles présentant un handicap, et pour toutes les formes reconnues de sport, dont celles adaptées à des clientèles dédiées.

CHAPITRE 2 UN QUÉBEC À PRÉSERVER POUR TOUTES LES GÉNÉRATIONS

D'entrée de jeu, Sports-Québec se réjouit que le gouvernement du Québec précise, dans la vision du Québec présentée sur son portail Internet, que « *le sport est devenu l'un des centres d'intérêt et l'une des expressions culturelles de la société québécoise* » et que « *Parmi les éléments qui donnent une place prépondérante au Québec dans la francophonie internationale, le sport constitue manifestement un secteur d'activité de choix.* ».¹

Cette affirmation est pleinement justifiée; le sport cadre bien dans les priorités gouvernementales et constitue un élément de solution aux préoccupations exprimées que ce soit par son impact direct et bénéfique en santé, en éducation, par les modèles de réussite qu'il génère ou par le développement durable auquel il contribue.

Le gouvernement du Québec reconnaît également que le sport est un instrument de responsabilisation et de mobilisation des citoyens. « *La pratique d'activités physiques et sportives est considérée comme un gage de la qualité de vie au Québec. Cet intérêt explique l'engagement de milliers de bénévoles qui oeuvrent dans les organismes québécois de sport qui comptent 600 000 membres* ».

Tel que précisé en préambule, à ces 600 000 bénévoles s'ajoutent près de 2 000 000 d'adeptes de sport non membres d'une fédération, 800 000 personnes qui pratiquent un sport fédéré et sont affiliées à une fédération, plus de 400 000 jeunes qui pratiquent un sport en milieu étudiant; plus de 60 000 personnes qui agissent comme entraîneurs ou instructeurs sportifs et plus de 3 000 athlètes qui constituent le haut niveau. C'est donc plus de 3 000 000 de Québécoises et Québécois qui sont directement touchés par le sport, soit plus de 40% de toute la population québécoise.

Ce groupe significatif du sport en est un sur lequel le Gouvernement peut compter, attaché aux valeurs démocratiques qui doivent non seulement être préservées mais renforcées; **le sport non discriminant, en termes de sexe, de race, de classe sociale et d'aptitudes physiques et intellectuelles, constitue en fait une solution pour donner aux Québécoises et Québécois le Québec auquel ils ont droit.**

Par son rayonnement, par sa gestion démocratique et son accessibilité, par ses impacts sociaux et éducatifs, par la mobilisation et les retombées dont il est porteur, le sport souscrit pleinement aux cinq valeurs de base identifiées par le gouvernement et fonde son action sur leur poursuite et leur atteinte : *primauté des libertés individuelles, confiance dans la capacité des citoyens de se responsabiliser, esprit d'entreprise, engagement en faveur de la justice sociale, conviction de la nécessité d'un développement économique et durable, attachement aux valeurs démocratiques et affirmation de l'identité québécoise.*

Cette affiliation avec la communauté sportive a d'ailleurs été officialisée dans la déclaration adoptée par le gouvernement du Québec et les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux sur l'éthique sportive, déclaration précisant que :

- « *le sport enrichit la vie des Canadiens et des Canadiennes d'une multitude de façons, dans leurs rôles en tant que participants, spectateurs, entraîneurs et bénévoles;*
- *le sport favorise le développement et donne aux enfants et aux jeunes la chance de s'épanouir sur le plan personnel et moral tout en acquérant de saines valeurs;*

¹ http://www.gouv.qc.ca/Vision/Societe/PortraitCulturel_fr.html#Sports

- *la pratique du sport dans des conditions respectant les règles d'éthique et de sécurité favorise un style de vie actif, l'estime de soi, un corps sain, l'apprentissage toute la vie durant et un solide esprit d'équipe;*
- *le sport permet à l'être humain de développer et d'atteindre l'excellence.*
- *le sport aide à édifier une société civile en créant des collectivités saines et coopératives »*²

Dans le Québec que nous voulons, le sport peut et doit être un acteur important; des citoyens en santé et actifs augmentent leurs chances de réussite, participent au développement de l'économie et affirment leur leadership. Pour que le sport assure sa pleine contribution au Québec, il faut :

- que la participation au sport soit accessible à tous sans distinction;
- que les actions du sport se fondent sur des partenariats (les intervenants du sport peuvent et devraient être présents auprès des grands acteurs de la société québécoise);
- reconnaître que la santé, l'éducation et le sport sont indissociables;
- promouvoir la signification majeure du bénévolat en sport dont les effets mobilisateurs sont sources d'implication et de responsabilisation des citoyens.

² « Pour une éthique sportive », Déclaration faite par les ministres fédéral, provinciaux et territoriaux du Sport lors de la Conférence de 2001, le 10 août 2001, à London (Ontario)

CHAPITRE 2 LES CHANGEMENTS DÉMOGRAPHIQUES : UN DÉFI QUI NOUS CONCERNE TOUS

2.1 LES CHANGEMENTS DÉMOGRAPHIQUES QUI AFFECTENT LE RÉSEAU SPORTIF

Plusieurs changements démographiques ont influencé directement le bien-être des citoyens et particulièrement celui des jeunes, en plus d'affecter leur aspiration à un éventuel mieux-être. Ce sont également ces changements qui affectent le plus directement l'offre de services du réseau sportif:

- l'éclatement des familles : en plus des impacts importants psychologiquement pour les enfants, l'éclatement des familles a aussi un impact dans la vie courante et la pratique de certaines activités; la fragmentation des lieux de résidences et les horaires de garde partagée restreignent souvent la capacité de pratiquer un sport de façon assidue;
- l'appauvrissement des familles monoparentales et celui de certaines couches de la population : les revenus restreints des plus démunis ne suffisent pas à répondre à leurs besoins essentiels et ne leur permettent assurément pas de disposer du budget discrétionnaire requis pour la pratique d'activités axées sur l'épanouissement de soi;
- l'émergence de la génération du choix : probablement pour une des premières fois dans l'histoire de l'humanité, les enfants ont maintenant une infinité de choix à faire et ce, dans une multitude de domaines dont ceux de la pratique d'activités physiques et sportives;
- la tendance importante à la sédentarisation et à l'augmentation du taux d'obésité chez les jeunes et ce partout en Amérique du nord; au Québec seulement, 1/3 des enfants sont obèses;
- l'accès au marché du travail : les jeunes d'aujourd'hui travaillent de plus en plus en même temps qu'ils vont à l'école;
- les changements à la composition ethnique du Québec ont des impacts importants sur notre mode de vie et nos valeurs;
- le vieillissement de la population : l'espérance de vie augmente régulièrement depuis plusieurs années. Les nouvelles générations de personnes âgées sont plus actives que les précédentes et, en conséquence, la masse de personnes pratiquant une activité sportive est de plus en plus âgée.

2.2 POUR AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE DES CITOYENS : AMÉLIORER LEUR ÉTAT

De nombreuses études démontrent la valeur indéniable du sport pour toute société. Retenons plus particulièrement que :

- " La pratique de loisirs, de sports et d'activités physiques apporte de multiples bénéfices à la société. Elle contribue à prévenir un grand nombre de maux sociaux et à réduire les coûts qui y sont associés. (...)
- (...) les activités physiques et sportives sont des facteurs d'équilibre physique, mental et social; leur pratique diminue la pression sur les coûts des soins de santé (ceci est non seulement mis en évidence par des études scientifiques, mais 96% des Québécois et des Québécoises considèrent que la pratique de ces activités aide à prévenir les problèmes de santé);
- (...) les adolescents et les adolescentes qui pratiquent des loisirs, des sports et des activités physiques sont moins susceptibles d'adopter des comportements destructeurs et antisociaux (délinquance, drogue, suicide, vandalisme, criminalité, etc.) ce qui contribue à réduire les coûts en matière de services sociaux (...);

- la pratique de loisirs, de sports et d'activités physiques (...) permet l'épanouissement de l'identité personnelle par l'acquisition d'habiletés physiques, de compétences de base ou le désir d'atteindre l'excellence;
- le loisir et le sport, plus particulièrement sur le plan de l'excellence, développent la fierté nationale, les liens au sein de la communauté et le sentiment d'affiliation;
- le sport d'élite permet de projeter une image positive pour la jeunesse québécoise et de faire jouer un rôle d'ambassadeurs ou d'ambassadrices aux sportifs québécois.

Ainsi, par les valeurs qu'elle véhicule et les bienfaits qu'elle procure, la pratique de loisirs, de sports et d'activités physiques doit être considérée comme un élément essentiel pour le maintien d'une société saine (88,6% de la population estime qu'il est normal que le gouvernement du Québec investisse de l'argent pour faciliter l'accessibilité au loisir et 96,7% affirment que la pratique (sic) améliore la qualité de vie)."³

Le sport influence positivement et directement la communauté dans toute ses ramifications :

- le sport est un outil d'intégration sociale des communautés; les sports sont une ouverture sur la mobilité sociale et le succès financier pour les groupes minoritaires;
- le sport est un outil d'intégration pour les personnes handicapées; à titre d'exemple, le sport permet aux personnes handicapées intellectuelles de développer leurs habiletés sociales, d'acquérir une certaine autonomie. Les personnes handicapées profitent beaucoup de l'activité physique qui les mène généralement à un mode de vie plus actif et plus productif. La pratique d'activités sportives en compagnie d'amis et de membres de la famille qui ne sont pas handicapés aide à renforcer le réseau de soutien de la personne handicapée et augmente ses chances de réussir son intégration sur tous les plans de la vie;
- le sport est porteur de valeurs positives pour les générations montantes. Il constitue un milieu favorable à l'expression et à l'évolution des jeunes. L'appartenance à une collectivité et la fierté d'y agir font partie intégrante des composantes du sport. Par sa dynamique particulière, il favorise l'aptitude à la prise de décision, le respect de soi et de l'autre, l'acquisition de saines habitudes de vie. Il contribue au développement physique et mental à une étape déterminante dans le cheminement du jeune, soit celle des premiers apprentissages; à ce titre, son accessibilité doit être facilitée pour permettre aux jeunes, sans discrimination, de bénéficier pleinement des valeurs dont il est porteur;
- la participation grandissante des femmes aux activités physiques et aux sports leur apporte des bienfaits supplémentaires (nous savons qu'elles peuvent en tirer au moins autant que les hommes), particulièrement pendant la grossesse et pour prévenir l'ostéoporose;
- la pratique sportive régulière à l'âge adulte a des effets directs sur le vieillissement.

En tenant compte de l'influence positive du sport et des changements démographiques observés, voici quelques éléments qui contribueraient au mieux-être de notre société :

- l'accessibilité au sport doit être reconnue comme un droit du citoyen et une obligation des décideurs et des gestionnaires;
- cette accessibilité se définit en termes de disponibilité des plateaux, dans un cadre horaire adapté aux nouvelles réalités sociales, selon une tarification axée sur la prestation de services et non sur le profit;

³ Le développement du loisir, du sport et de l'activité physique: vers un partenariat renouvelé, septembre 1995, pp. 19-20

- cette accessibilité permettra notamment de développer les sports qu'on peut pratiquer en famille; la pratique d'activités physiques et sportives peut constituer des rares moments où les familles se retrouvent ensemble sans avoir de leçons ou de devoirs à faire et sans avoir à courir pour répondre aux besoins domestiques quotidiens;
- cette accessibilité peut contribuer à l'identité positive des régions par la tenue d'événements sportifs mobilisateurs générant des retombées (ex. : Jeux du Québec, Championnats provinciaux, Coupes du Monde, etc.)
- cette accessibilité favorise la pratique régulière d'activités sportives chez les jeunes, pour leur permettre d'acquérir de saines habitudes de vie (il est prouvé que 140 minutes d'activités physiques intenses par semaine réduisent à néant le diabète de type B);
- cette accessibilité favorise la pratique régulière d'activités sportives chez les personnes âgées leur assurant une meilleure productivité

Le succès généré par les récentes initiatives dans le domaine du sport constitue d'ailleurs la meilleure assise à nos prétentions; qu'on pense uniquement au « Fonds Jeunesse » qui a engendré une augmentation de 28% de la pratique sportive dans les écoles, à « Québec en forme » qui, à sa deuxième année, touche maintenant 110 écoles défavorisées où plus de 70% des élèves souscrivent à l'activité physique comme mode de vie, ou encore aux améliorations des plateaux sportifs en milieu universitaire (CEPSUM, PEPS, Sherbrooke, McGill) qui ont conduit à la tenue d'événements majeurs, à des retombées économiques importantes et à une promotion accrue de la pratique sportive.

Mais, pour que le jeune d'aujourd'hui soit un adulte accompli demain en ayant développé de saines habitudes de vie, pour que ce jeune comprenne l'importance d'inscrire le sport dans sa vie, il doit être encouragé à le faire par sa famille certes, mais aussi et essentiellement dans son lieu privilégié d'apprentissage, l'école.

Il est démontré que le sport a un effet bénéfique sur l'épanouissement physique et intellectuel des jeunes et qu'il leur offre une tribune privilégiée pour le développement de compétences transférables dans la vie professionnelle. Un des facteurs importants de motivation à la pratique sportive réside dans l'apprentissage offert par l'éducation physique à l'école, seul lieu démocratique où tous les jeunes ont un accès égal à l'initiation au sport et à l'intégration des valeurs et des bienfaits du sport dans leur vie. Et les études scientifiques se multiplient pour démontrer que, pour que des effets réels soient obtenus, c'est 150 minutes d'activités physiques soutenues par semaine qui sont requises.

Il faut finalement favoriser une approche plus efficace auprès des jeunes en matière de valorisation de la pratique d'activités physiques et sportives à l'école, pendant et hors du cadre horaire pédagogique, et après que les jeunes ont quitté l'école. À titre d'exemple, la mise en place dans les écoles d'un horaire modifié de 7 heures par jour intégrant des périodes d'activités physiques et sportives des étudiants, pourrait être un moyen d'atteindre un épanouissement plus global. Cet élargissement des horaires serait également plus conforme aux nouvelles réalités de la cellule familiale où fréquemment les deux parents sont en situation de travail.

2.3 DEUX OFFRES DE PARTENARIAT

Le réseau du sport constitue donc un partenaire de premier plan pour permettre au Québec d'évoluer harmonieusement dans les deux grands défis privilégiés par le Gouvernement du Québec :

- en éducation, il veut agir comme un partenaire actif pour développer et participer à l'évolution d'une *école ouverte sur la VIE du jeune et de son entourage*;
- en santé, il veut agir comme un partenaire actif pour développer et participer à des actions axées sur la prévention ...le Québec moderne doit concrétiser l'adage « *mieux vaut prévenir que guérir!* »

CHAPITRE 3 LES FINANCES PUBLIQUES : UN DÉFI D'ÉQUITÉ ENTRE LES GÉNÉRATIONS

3.1 LE POIDS SOCIO-ÉCONOMIQUE DU SPORT

Souvent perçu à tort comme un secteur de moindre importance, le sport constitue en fait un champ d'activités dont l'impact socio-économique est appréciable. Certaines données en font foi: à titre d'exemple, pour les seuls sports du ski alpin, du tennis, du hockey et du ski de randonnée, les pratiquants du Québec dépensent annuellement en biens et en services près de ½ milliard de dollars. Voilà des retombées notables générées par seulement 4 des 90 sports régis par les 63 fédérations sportives membres de Sports-Québec...!

Les impacts économiques de l'industrie du sport sont perceptibles dans plusieurs domaines, pour ne citer que le secteur manufacturier ou ceux afférents à la consommation même de l'activité sportive. Ces impacts sont mesurables dans les diverses formes de réalisation du sport, notamment dans celui du sport fondé sur une participation démocratique et populaire. Les retombées socio-économiques de la participation sportive, peu importe l'objectif poursuivi (récréation, divertissement, compétition, recherche d'excellence) sont à trois niveaux :

- les bienfaits sur la santé, comme en font foi les énoncés du chapitre précédent;
- l'achat d'équipements sportifs;
- le développement d'emplois liés à l'encadrement de la pratique sportive (engagement de ressources humaines pour encadrer les participants dans les municipalités, les écoles, les clubs sportifs, les associations de sports, etc.)

À cela s'ajoute l'importance majeure de la mobilisation volontaire par le sport. Une récente étude de Statistique Canada⁴ est éloquente sur le poids économique du bénévolat :

- Au Canada, les **organismes sans but lucratif et bénévoles** consacrent bénévolement **2 milliards d'heures, soit l'équivalent de plus d'un million d'emplois à temps plein**, et les particuliers leur donnent plus de 8 milliards de dollars, ce qui leur permet d'offrir leurs programmes, services et produits.
- Les principaux domaines d'activité des organismes sans but lucratif et bénévoles sont notamment les **sports et loisirs (21 % de tous les organismes)**.
- Grâce à des revenus globaux de 112 milliards de dollars, les organismes sans but lucratif et bénévoles représentent un rouage important de l'économie canadienne. Même si le tiers de ce montant est le fait d'un nombre relativement petit d'hôpitaux et d'universités et collèges, les organismes restants n'en signalent pas moins des **revenus de 75 milliards de dollars**. Les **organismes sans but lucratif et bénévoles sont également d'importants employeurs, rémunérant un peu plus de 2 millions d'employés**.
- Les associations d'affaires, les associations professionnelles et les organisations syndicales, les **organismes des sports et loisirs** et ceux des domaines des arts et de la culture ainsi que du développement et de l'habitation **s'appuient davantage sur les revenus provenant de sources non gouvernementales**. Les organismes des sports et loisirs et de la religion n'ont toutefois que 11 % des revenus, 11 % des employés rémunérés et 39 % des bénévoles.
- On trouve davantage d'**organismes au Québec (29 %)** et en Ontario (28 %) que partout ailleurs au pays.

⁴ « Force vitale de la collectivité : faits saillants de l'Enquête nationale auprès des organismes à but non lucratif et bénévoles », Statistique Canada, 2004

Par ailleurs, plusieurs études, dont certaines pilotées par le gouvernement, ont clairement démontré la justesse des investissements en sport et en activité physique, compte tenu principalement des effets bénéfiques de l'activité physique sur la santé, dont les plus notoires sont : meilleur équilibre physique et mental pour les individus, réduction des comportements antisociaux chez les jeunes et de l'isolement chez beaucoup d'ânés, sentiment de fierté et de cohésion nationale devant les résultats de l'élite. Les principales évidences qui s'imposent sont les suivantes:

- " le risque de maladies cardio-vasculaires chez les adultes est diminué d'environ 50% chez les gens qui sont physiquement actifs;
- les individus les plus actifs physiquement sont moins susceptibles de devenir obèses, diabétiques, hypertendus et d'être victimes d'ostéoporose." ⁵
- l'activité physique a des effets bénéfiques durant toute la période de croissance.

Au printemps 1995, Statistiques Canada identifiait plusieurs facteurs positifs reliés à la pratique sportive, tant sur le plan individuel que collectif:

" La participation à un sport amateur est (...) un aspect de la culture et de l'entité de notre pays qui est important et qui contribue à la vie sociale de ses collectivités (...). Les Canadiens qui ont participé à des sports organisés quand ils fréquentaient l'école sont généralement plus nombreux que les autres à demeurer actifs plus tard.

(...) Les associations jouent un rôle important dans le sport amateur. Au Canada, près de la moitié (46%) des adultes physiquement actifs pratiquent au moins un sport dans le cadre des activités d'un club, d'un groupement ou d'une association." ⁶

Les dépenses dans le domaine de l'activité physique et sportive constituent en fait un investissement rentable au sens économique le plus strict: le développement du sport se traduit principalement par des économies mesurables en santé, en lutte à la criminalité, en rattrapage scolaire. Une étude réalisée par l'Institut canadien de la recherche sur la condition physique et le mode de vie démontre que, de 1981 à 1995, **une augmentation de 16% des Canadiens et Canadiennes physiquement actifs s'est traduite par une économie de 9 milliards de \$ en réductions des frais des soins de la santé, de l'assurance maladie, des congés de maladie, des prestations d'invalidité et du régime collectif d'assurance-vie.**

Sports-Québec l'a indiqué au Ministre Yves Séguin lors des audiences pré-budgétaires :

« Investir en sport n'est donc pas un luxe que peut se permettre une société riche, mais un investissement essentiel que ne peut négliger une société soucieuse de son avenir ... en ce sens, un investissement primordial pour le Québec ayant identifié la santé et l'éducation comme priorités. À cet égard, nous nous réjouissons de voir le gouvernement se questionner sur la façon dont l'argent est dépensé, particulièrement en santé, là justement où le sport et l'activité physique peuvent apporter une contribution significative.

⁵ Bouchard, Claude, Forum mondial sur l'activité physique et le sport, pp. 134-135

⁶ Corbeil, Jean-Pierre, La pratique des sports, Tendances sociales canadiennes, Statistiques Canada, printemps 1995

Car, force nous est de constater que, bien que des sommes considérables soient injectées dans l'approche curative par le gouvernement québécois (0,41.7\$ pour chaque 1\$ dépensé par le gouvernement, tel qu'indiqué dans le document préparatoire aux présentes audiences), cela a peu d'impact sur le bilan de santé de la population. Or, les coûts croissants des soins de santé atteignent des seuils qui peuvent compromettre le soutien des gouvernements à d'autres besoins prioritaires de la population. (...)

Il est temps que les gouvernements fassent preuve d'un meilleur équilibre dans l'octroi de ressources au domaine préventif comparativement au curatif. Les incidences positives sont prévisibles et entraîneraient une diminution des coûts globaux tout en assurant une meilleure qualité de vie. Les motifs justifiant l'intervention de l'État dans le sport sont multiples. Retenons que le sport et l'activité physique:

- sont porteurs de retombées économiques,
- ont des incidences positives sur la santé et le comportement social,
- sont un instrument de cohésion sociale,
- sont rassembleurs et mobilisateurs,
- sont générateurs de modèles de stimulation et d'émulation. »⁷

Enfin, il faut reconnaître les effets extrêmement mobilisateurs du sport en région; l'organisation d'événements sportifs majeurs, des niveaux québécois jusqu'à international (championnats québécois et canadiens, coupe du monde, etc.), favorise le développement de compétences, la promotion du milieu, la concertation des intervenants, tout en rentabilisant les ressources existantes partout au Québec. L'exemple des Jeux du Québec est en ce sens très probant; depuis 1970, les Jeux du Québec c'est : plus de 2 600 000 athlètes, plus de 650 000 bénévoles, plus de 35 milieux hôtes dans 19 régions différentes et plus de 370 000 000 \$ de retombées socio-économiques au niveau local, régional et provincial.

3.2 QUELQUES PISTES DE SOLUTION POUR LES PROCHAINES GÉNÉRATIONS

Que pouvons-nous faire ensemble pour assurer la pérennité des services publics, notamment en matière de santé, face aux pressions qu'engendrent les deux grands défis

Nous avons, dans les chapitres précédents, fait largement la démonstration des effets bénéfiques du sport en matière de santé et de l'importance d'une approche préventive où le sport trouve sa pleine acception. Résumons donc notre position :

- il faut promouvoir les valeurs d'une vie saine et active;
- il faut consolider les liens entre l'éducation, la santé et l'activité physique et sportive, particulièrement en matière de prévention;
- il faut tenir compte des nouvelles réalités sociales et adapter l'offre de services aux citoyens (accessibilité – étalement des horaires – coûts)

⁷ Investir en sport et en activité physique pour que le Québec se porte mieux!, Mémoire présenté par Sports-Québec dans le cadre des consultations pré-budgétaires 2004-2005, janvier 2004

Comment assurer une meilleure complémentarité des trois réseaux de l'éducation, afin de (...) assurer la qualité de l'accessibilité des services éducatifs sur l'ensemble du territoire

Les effets du sport sur la socialisation sont également appréciables : les enfants s'initient à la discipline, au respect de l'autorité, et à la coopération; ils apprennent aussi à distinguer leur rôle dans une activité de groupe, à s'exprimer librement et à interagir avec les autres. Les sports sont réputés être une source d'inspiration, de satisfaction et de plaisir, en plus de forger le caractère et de mener à la maturité affective.

En plus d'exercer un effet bénéfique sur l'épanouissement physique et intellectuel des jeunes, le sport leur offre une tribune privilégiée pour le développement de compétences transférables dans la vie professionnelle. Le sport constitue un milieu favorable à l'expression et à l'évolution des jeunes; par sa dynamique particulière, il favorise l'aptitude à la prise de décision, le respect et l'estime de soi et de l'autre, l'acquisition de saines habitudes de vie. Il contribue au développement physique et mental à une étape déterminante dans le cheminement du jeune, soit celle des premiers apprentissages; à ce titre, son accessibilité doit être facilitée pour permettre aux jeunes, sans discrimination, de bénéficier pleinement des valeurs dont il est porteur.

Des niveaux primaire à collégial, les jeunes Québécoises et Québécois passent entre 14 et 15 ans dans le réseau de l'enseignement auxquels se greffent 3 années additionnelles et plus pour ceux et celles qui accèdent au niveau universitaire. Fondamentalement, il faut donc assurer la rentabilité de la grille-horaire axée sur le plein épanouissement de l'élève.

L'étalement de l'horaire permettrait une meilleure adaptation de l'école aux réalités parentales; ce faisant, **dans un cadre compatible avec celui d'un milieu de travail normal** (8h00 à 17h00), il serait plausible d'explorer un **partage de temps entre les périodes académiques et celles dévolues à la réalisation d'activités encadrées correspondant aux aptitudes personnelles.**

L'école doit constituer un milieu de vie complet, permettant à la société de former la relève et au jeune de bénéficier de services éducatifs de qualité. Pour ce faire, l'école doit offrir à l'élève les opportunités lui permettant de se réaliser en atteignant ses objectifs académiques tout en favorisant l'atteinte de ses objectifs de développement personnel.

Toute stratégie retenue doit d'abord être axée sur le développement de sources de motivation aux niveaux primaire et secondaire, là où les jeunes sont plus facilement influençables et où l'introduction de stimuli peut favoriser l'atteinte de résultats compatibles avec les grands objectifs de l'éducation.

Des ajustements doivent donc être apportés au système éducatif pour assurer une meilleure concordance avec les réalités et besoins de la société québécoise. En ce sens, les intervenants sportifs peuvent établir avec le réseau de l'éducation des partenariats permettant :

- d'offrir la chance à chaque individu, sans discrimination de race, de langue ou de provenance, de s'exprimer dans des sphères d'activités sportives correspondant à ses aptitudes et attitudes personnelles à l'intérieur du milieu de formation qu'est l'école;
- sur la base du respect des différences entre les individus, d'encourager la poursuite de l'excellence sous toutes ses formes notamment sportives; à cet égard, il faut reconnaître la stimulation générée par le volet du programme Équipe-Québec assurant la présence dans les écoles d'athlètes et d'entraîneurs de haut niveau;

- de rentabiliser l'école comme milieu de formation disposé à soutenir les élèves dans les apprentissages consécutifs à l'enseignement obligatoire en préconisant à cette fin un aménagement plus réaliste de la grille-horaire;
- d'augmenter l'accessibilité aux activités sportives parascolaires;
- de favoriser l'utilisation optimale des plateaux par une meilleure concertation municipale-scolaire et des ministères respectifs (Éducation, Affaires municipales);

4. CONCLUSION

DES ENJEUX INCONTOURNABLES POUR TOUS

À ce chapitre, nous présenterons de façon synoptique la vision des intervenants sportifs face aux cinq grands enjeux déterminés par le gouvernement du Québec lors des consultations précédant ce forum.

4.1 LA SANTÉ : UNE POPULATION EN SANTÉ, DES SERVICES ACCESSIBLES ET DE QUALITÉ

- *Deux éléments gouvernementaux en lien avec le sport :*
 - *Accroître la prévention et améliorer la santé publique*
 - *Allouer les ressources financières selon de nouvelles règles*

Il est nécessaire de percevoir le sport dans une vision globale rejoignant toutes les couches de la population dans l'ensemble de leur cheminement, d'où l'importance :

- de soutenir des actions préventives en santé et non essentiellement curatives en maladie;
- d'élargir le cadre de fonctionnement de l'école pour l'adapter aux nouvelles réalités démographiques.

4.2 L'ÉDUCATION : L'ÉDUCATION ORIENTÉE VERS LA RÉUSSITE

- *Trois éléments gouvernementaux en lien avec le sport :*
 - *Soutenir le cheminement de l'élève vers la réussite*
 - *Renforcer la formation professionnelle et technique*
 - *Accroître le rôle de l'éducation dans le développement économique, culturel et social des régions*

Il est nécessaire de considérer le sport et l'activité physique comme parties intégrantes d'un programme d'éducation qui favorise l'épanouissement physique, affectif, intellectuel et social, et permet à chacun de mener une vie active, saine et productive.

Pistes de solutions en éducation :

- Développement de partenariats entre le milieu de l'éducation et celui du sport
- Aménagement au niveau scolaire – campagne de promotion avec des athlètes porteurs d'images positives (ex. : Équipe Québec)
- Élargissement des horaires avec intégration quotidienne d'activités physiques et sportives
- Augmentation du temps d'activités physiques à l'école à 150 minutes par semaine

4.3 L'ÉCONOMIE : UN POTENTIEL ÉCONOMIQUE À RÉALISER PLEINEMENT

- *Trois éléments gouvernementaux en lien avec le sport :*
 - *Promouvoir un environnement sain et un développement durable*
 - *Renforcer la qualification de la main-d'œuvre*
 - *Encourager le savoir et l'innovation*

4.4. LES RÉGIONS : L'AUTONOMIE ET LE DÉVELOPPEMENT DES RÉGIONS

- *Trois éléments gouvernementaux en lien avec le sport :*
 - *Faire confiance aux régions*
 - *Assurer le développement régional et rural, pour rendre les régions plus prospères*
 - *Encourager l'installation des nouveaux Québécois en région*

En matière de développement durable et de confiance aux régions, le sport, dans sa structure organisationnel, est moteur d'événements mobilisateurs, accessibles aux régions, générant des retombées (ex. : Jeux du Québec, Championnats provinciaux, Coupes du Monde, etc.), permettant l'acquisition de connaissances et le développement de compétences transférables dans d'autres événements (ex. : Jeux du Québec)

La tenue d'événements sportifs majeurs favorise la création d'emplois, fait connaître le milieu d'accueil sur la scène canadienne et internationale et fait vivre des installations récréatives et sportives.

Le sport est accessible à toutes les communautés et tient compte de leur diversité. Les sports sont une ouverture sur la mobilité sociale et le succès financier pour les groupes minoritaires.

L'appartenance à une collectivité et la fierté d'y agir font partie intégrante des composantes du sport.

4.5 LA FAMILLE ET LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL : L'ÉPANOUISSEMENT DE LA FAMILLE ET LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL

- *Éléments gouvernementaux en lien avec le sport :*
 - *L'épanouissement de la famille*
 - *Alléger le fardeau fiscal des familles*
 - *Développer des services de garde de qualité et adaptés aux besoins des familles*
 - *Faciliter la conciliation travail-famille*
 - *Le développement social*
 - *Mettre en œuvre le Plan d'action de lutte contre la pauvreté*
 - *Créer un environnement favorable à la participation des jeunes*

La clientèle la plus vulnérable actuellement est assurément celle des jeunes adultes, d'où la nécessité de soutenir des projets conciliant le travail et la famille (actions favorisant une vie active des familles, adaptées aux besoins notamment des jeunes mères, service de garde en soirée, horaire flexible pour familles monoparentales, etc.).

L'élargissement de l'horaire des écoles souscrit également à la conciliation famille-travail. La mise en place d'un horaire modifié de 7 heures par jour intégrant des périodes d'activités physiques et sportives des étudiants, est un moyen d'atteindre un épanouissement plus global tout en étant plus conforme aux nouvelles réalités de la cellule familiale où fréquemment les deux parents sont en situation de travail.

4.6 L'IDENTITÉ DU QUÉBEC, SA CULTURE

Éléments gouvernementaux en lien avec le sport

- *a. L'identité du Québec, la promotion de ses intérêts et de sa culture*
 - *Promouvoir la langue française, la culture québécoise et la francophonie, au Québec, au Canada et dans le monde*
 - *Bâtir un Québec inclusif*
 - *Accompagner le développement des nations autochtones*
 - *Planifier l'immigration et intégrer les nouveaux arrivants*
- *b. La promotion des intérêts du Québec au Canada et dans le monde*
 - *Assumer notre leadership*
 - *Affirmer la place du Québec sur le plan international*

Répétons que l'appartenance à une collectivité et la fierté d'y agir font partie intégrante des composantes du sport. Le jeune inscrit dans une dynamique de compétitions actives se voit offrir des opportunités répétées d'échanges interculturels et ce, dès l'amorce de sa pratique sportive, en s'ouvrant d'abord à sa communauté d'origine et, progressivement dans son cheminement sportif, aux communautés régionales, nationales et internationales. Le jeune actif en sport est sensibilisé à d'autres cultures, en plus d'être porteur et diffuseur de la sienne.

Plusieurs Québécois font la fierté du Québec et servent d'exemple pour l'ensemble de la communauté et la jeunesse pour ne citer que les : Pierre Harvey, Gaétan Boucher, Sylvie Bernier, Sylvie Fréchette, Sébastien Lareau, Bruny Surin, Jean-Luc Brassard, Annie Pelletier, André Viger, Chantal Petitclerc, Benoît Huot, Alexandre Despatie, etc.

Concluons en rappelant la vision du Québec présentée sur le portail Internet du gouvernement du Québec :

« le sport est devenu l'un des centres d'intérêt et l'une des expressions culturelles de la société québécoise » et ***« Parmi les éléments qui donnent une place prépondérante au Québec dans la francophonie internationale, le sport constitue manifestement un secteur d'activité de choix. »***